

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 FEVRIER 2021

L'an **deux mil vingt et un** et le **24 février à 20 heures**, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, à la salle espace panoramique, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

**Titulaires présents** : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Geneviève BOUCHET, Sylvain BISTON, Valérie ROLLIER, Viviane RABATEL, Fabienne BROISSAND, Hugues ALLARD, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Marlène JACQUET, Mélanie CONSCIENCE, Guillaume MAGNIN, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux.

**Absents ayant donné procuration** : M. Serge RAVOIRE à M. Jean-Luc FALGUERE

**Secrétaire de séance** : Marlène JACQUET

**Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE : APPROUVE**

le compte rendu de la séance du 13 janvier 2021

## **POINT N°1 : CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire, Yohann TRANCHANT.*

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant qu'il est nécessaire de renforcer le service technique d'avril à octobre 2021 pour faire face à un surcroît de travail lié à l'entretien des espaces verts et pour le remplacement de l'agent technique pendant ses congés annuels, il convient de créer un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité.

Ainsi, il est proposé de recruter un agent contractuel dans le grade d'agent technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois allant du 12 avril 2021 au 12 octobre 2021 inclus. Cet agent assurera des fonctions d'agent technique à temps complet.

Monsieur le Maire est chargé de recruter l'agent contractuel affecté à ce poste et de signer un contrat de travail en application de l'article 3, 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** de créer un emploi non permanent d'adjoint technique pour un accroissement saisonnier d'activité à compter du 12 avril 2021
- **PRECISE** que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures hebdomadaires
- **DECIDE** que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique
- **INSCRIT** les dépenses correspondantes à cet emploi au budget de la commune.

## **POINT N°2 : TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS**

*Rapporteur : Monsieur le Maire, Yohann TRANCHANT.*

Il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Sur la proposition du Maire, le conseil municipal doit délibérer sur le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le tableau des effectifs de la collectivité suivant :

<b>LIBELLE EMPLOI</b>	<b>GRADE</b>	<b>CAT.</b>	<b>TEMPS DE TRAVAIL</b>	<b>SUSCEPTIBLE D'ETRE POURVU PAR VOIE CONTRACTUELLE ART 3-3</b>	<b>POSTES POURVUS</b>	<b>POSTES VACANTS</b>	<b>DATE CREATION</b>	<b>REFERENCE DELIB.</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>								
Secrétaire générale	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	35		1		01/07/2020	D_2020_07_01_40
Secrétaire générale	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	35			1	11/01/2017	D_2017_01_11_02
Secrétaire- service urbanisme/ travaux/CCAS	Rédacteur	B	32		1		20/09/2017	D_2017_09_20_53
Secrétaire- service comptabilité	Adjoint administratif	C	32		1		20/09/2017	D_2017_09_20_53
Secrétaire – agent d'accueil	Adjoint administratif	C	24	oui	1		28/08/2019	D_2019_08_28_53
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>								
Agent technique	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	35		1		14/06/2017	D_2017_06_14_41
Responsable service cantine/periscolaire/entretien	Agent de maîtrise principal	C	30		1		14/06/2017	D_2017_06_14_41
Agent polyvalent cantine/periscolaire	Adjoint technique	C	30		1		11/07/2018	D_2018_07_11_58
Agent polyvalent cantine/periscolaire	Adjoint technique	C	28		1		19/06/2013	D_2013_06_19_33
Agent polyvalent cantine/periscolaire/entretien	Adjoint technique	C	26	oui	1		28/08/2019	D_2019_08_28_53
Agent polyvalent cantine	Adjoint technique	C	8	oui	1		28/08/2019	D_2019_08_28_53
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>								
Directrice Structure Petite	Educateur de jeunes enfants classe	A	35		1		09/10/2019	D_2019_10_09_63

Enfance	exceptionnelle							
Responsable du jardin d'enfants	Emploi spécifique sur éducateur jeunes enfants	B	35		1		06/05/2015	D_2015_05_06_27
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire puériculture 1 <sup>ère</sup> classe	C	35		1		14/06/2017	D_2017_06_14_41
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire puériculture 1 <sup>ère</sup> classe	C	35		1		14/06/2017	D_2017_06_14_41
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire puériculture 2 <sup>ème</sup> classe	C	35		1		22/03/2007	D_2017_03_22_13
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire puériculture 2 <sup>ème</sup> classe	C	35		1		14/06/2017	D_2017_06_14_41
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire puériculture 2 <sup>ème</sup> classe	C	35		1		12/06/2019	D_2019_06_12_36
Auxiliaire puériculture	Auxiliaire puériculture 2 <sup>ème</sup> classe	C	26.5			1	28/08/2019	D_2019_08_28_53
Agent social en crèche	Agent social	C	35	oui	1		28/08/2019	D_2019_08_28_53
Agent social en crèche	Agent social	C	31		1		28/08/2019	D_2019_08_28_53
Agent social polyvalent crèche/periscolaire/entretien	Agent social	C	31	oui	1		14/10/2020	D_2020_14_10_60
Agent social en crèche	Agent social	C	28		1		07/03/2018	D_2018_03_07_14
Agent social en crèche	Agent social	C	28		1		28/08/2019	D_2019_08_28_53
Agent social en crèche	Agent social	C	24		1		06/05/2015	D_2015_05_06_29
Agent social polyvalent	Agent social	C	20.5			1	05/12/2018	D_2018_12_05_72
ATSEM	ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	28.25		1		10/06/2015	D_2015_06_10_43
ATSEM	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	28		1		14/11/2013	D_2013_11_14_48
ATSEM	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	24		1		11/07/2018	D_2018_07_11_58

**POINT N°3 : REITERATION PAR ACTE NOTARIE DE LA CONVENTION SIGNEE AVEC ENEDIS POUR LE PASSAGE EN SOUTERRAIN D'UN CABLE ELECTRIQUE SUR LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE B N° 2273 (LIEUDIT « SUR LES CRET »).**

*Rapporteur : Monsieur Roger CHARVIER, 1<sup>er</sup> adjoint à l'urbanisme et aux bâtiments*

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal un exemplaire de la convention signée entre la société ENEDIS et le Maire de la Commune de SALES le 13/12/2019 pour constituer des servitudes de PASSAGE DE CANALISATIONS ELECTRIQUES SOUTERRAINES, ainsi que d'accès des agents ENEDIS, de non-aedificandi, de pose et passage des divers accessoires nécessaires à l'installation, au profit de tout fonds dominant appartenant à la société dénommée ENEDIS.

Il résulte de cette convention que ces droits seraient consentis sur la parcelle cadastrée B n° 2273 appartenant à notre commune moyennant une indemnité de 178 €.

Cette convention prévoit une réitération par acte notarié et pour des questions de commodité, il est proposé une représentation du Maire par procuration de ce dernier au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte notarié constituant ces droits et tous autres documents nécessaires à l'opération, personnellement ou pour des questions de commodité, par procuration au profit de tout collaborateur de l'office de Maître Antoine RODRIGUES, notaire à 74000 ANNECY, 4 route de Vignières.

**POINTS NON SOUMIS A DELIBERATION :**

**POINT N°1 : DECISION**

Le Conseil Municipal a chargé le Maire, par délégation, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 40 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Ainsi, la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement voirie et espaces publics au lieudit Provonges est attribuée au cabinet : DAVIET-BISSON (Rumilly) pour un montant de 15 400 € HT.

**POINT N°2 : URBANISME**

Monsieur Roger CHARVIER, adjoint en charge de l'urbanisme, donne lecture des décisions d'urbanisme, à savoir :

**Permis de construire**

- SCCV INSPIRATION – route de Tigny – 80 logements et 6 locaux bruts répartis dans 5 collectifs : **décision favorable.**
- Mr LECOCQ Jean – impasse des Hautins – abri voitures et clôture : **décision tacite de rejet.**
- Mr DE SOUSA PINTO Rafael Antonio et Mme MOREIRA ROCHA Joana – route Sous le Verger – maison individuelle : **décision favorable.**
- SCA LES FRUITIERES DE SAVOIE – route d'Hauteville – création d'une zone de laverie, extension d'une cave d'affinage et démolition d'un hangar : **décision favorable.**

**Déclarations préalables**

- Mme MANSOURI Alice – impasse de Marmichon – piscine semi-enterrée et remblaiement du terrain entre la piscine et le mur de clôture situé en contrebas : **décision de non-opposition.**
- Mr Mme GUNES Rahmet – route du Pont Coppet – création second logement, démolition appentis accolé à la maison, rénovation toiture et façades et création/modification d'ouvertures : **décision de non-opposition.**
- Mr RODRIGUEZ Anthony – chemin des Ecoliers – piscine enterrée : **décision de non-opposition.**
- Mr MIELCAREK Emmanuel – route du Pont Rosset – crépissage des façades de l'habitation : **décision de non-opposition.**

- Mr MASSET Patrice – route de Germonex – piscine enterrée, pool-house/local technique et clôture : **décision DEFAVORABLE.**
- Mr Mme CROSET Thierry – impasse de Corbonnet – clôture : **décision de non-opposition.**
- Mr TOURNIER Denis – allée des Mésanges – abri voitures ouvert : **décision DEFAVORABLE.**

#### **Certificats d'urbanisme d'information**

- Consorts COMBEY Fernande – route des Combes - parcelle B n° 979.
- Mme DEPLANTE Monique – route du Pont Rosset – parcelles B n° 43 / 1298 et 1301.
- Mme DEPLANTE Monique – lieudit « Sous Platy » - parcelles B n° 461 / 467 et 1509.
- Mme DEPLANTE Monique – lieudit «Les Marais » - parcelle A n° 457.
- Consorts DEPLANTE Marcel – route de Couty – parcelles B n° 1972 et 1977.
- SCI PINK PANTHER – lieudit « Provonges » - parcelles B n° 3117 et 3114 p/a.

## **SEANCE LEVEE A 21H05**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Points soumis à délibération :**

##### Personnel :

1/Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité

2/Tableau des effectifs des emplois permanents

##### Urbanisme-bâtiments :

3/Acte notarié-convention entre la société ENEDIS et la commune pour constituer des servitudes de passage de canalisations électrique souterraines sur les parcelles

B 2273 sur les Crêts

#### **Points non soumis à délibération :**

1/Décision : attribution de la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement voirie et espaces publics au lieudit Provonges

2/Urbanisme

3/Questions diverses

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2021

Le Maire, Yohann TRANCHANT	Geneviève BOUCHET	Sylvain BISTON
Catherine RABASSO	Roger CHARVIER	Christine MEDIAVILLA
Alexandre GEORGES	Fabienne BROISSAND	Jean-Luc FALGUERE
Mélanie CONSCIENCE	Hugues ALLARD	Marlène JACQUET
Remy BERTHOD	Estelle MARCHAIS	Samuel COTTEREAU
Viviane RABATEL	Guillaume MAGNIN	Valérie ROLLIER
Serge RAVOIRE <i>(pouvoir à M. Jean-Luc FALGUERE)</i>		